

AVIGNON

Ville d'exception

DGA PILOTAGE DE LA PERFORMANCE
& DES RESSOURCES
POLE DES AFFAIRES JURIDIQUES
SERVICE DES ASSEMBLEES
CC-LP-CL

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 20 DECEMBRE 2025

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Votants
53	39	49

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt décembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Avignon se sont réunis en session ordinaire à la Mairie d'Avignon, sous la présidence de Madame Cécile HELLE, Maire.

Date de convocation : le 14 décembre 2025

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Mme le Maire, Présidente,

Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI,
M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,
M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-
Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,
M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON,
Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER,
Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, M. Bernard AUTHEMAN,
Mme Anne-Sophie RIGault, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-
Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE,
M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTES :

Mme MINSSEN représentée par M. PEYRE
Mme PORTEFAIX représentée par Mme LEFEVRE
Mme LEPAGE représentée par M. DE BENITO
M. BEYNET représenté par Mme QUENNESSON
M. HOKMAYAN représenté par Mme MAZARI-ALLEL
Mme LICHIERE représentée par Mme HADDAOUI
M. VALLEJOS représenté par Mme BERTRAND
Mme WALDER représentée par M. NAHOUM
M. PRZYBYSZEWSKI représenté par Mme MAGDELEINE
Mme MONTAGNAC représentée par M. RENOARD

ETAIENT ABSENTS :

Mme BOUHASSANE
Mme BAREL
Mme PERSIA
Mme GAY

MOUVEMENTS :

La séance est ouverte à 9 heures par Mme le Maire, Présidente.

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, le quorum est atteint.

Madame le Maire donne lecture des pouvoirs de représentation.

Mme Kamila BOUHASSANE et Mme Isabelle PORTEFAIX arrivent en séance pendant la présentation de la délibération n°1.

M. Fabrice TOCABENS quitte l'assemblée pendant la présentation de la délibération n°13 et donne son pouvoir à M. David FOURNIER.

Mme Christine LAGRANGE quitte l'assemblée pendant la présentation de la délibération n°13 et donne son pouvoir à Mme Anne GAGNIARD.

VOTE DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme le Maire, Présidente propose la candidature de Mme Marie-Anne BERTRAND en qualité de Secrétaire de Séance.

Votes : - **ADOpte A L'UNANIMITE** -

Mme Marie-Anne BERTRAND est désignée comme Secrétaire de Séance.

VOTE DU PROCES-VERBAL :

Mme le Maire, Présidente propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2025.

Votes : - **ADOpte A L'UNANIMITE** -

Le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2025 est adopté.

ORDRE DU JOUR :

DCM_2025_06_01	Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Principal
DCM_2025_06_02	Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe de la restauration scolaire
DCM_2025_06_03	Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe des activités aquatiques
DCM_2025_06_04	Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe des locations commerciales
DCM_2025_06_05	Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe du crématorium
DCM_2025_06_06	Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe de la chambre funéraire
DCM_2025_06_07	Vote des taux de taxes foncières et de taxe d'habitation pour l'année 2026
DCM_2025_06_08	CONVENTION D'ACOMPTES : Etablissement de conventions d'acomptes 2026 – Associations culturelles conventionnées.
DCM_2025_06_09	Sollicitation de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et de la Dotation Politique de la Ville (DPV) pour l'année 2026.
DCM_2025_06_10	Sollicitation du fonds de concours édition 2025 du Grand Avignon pour la réalisation d'aménagements cyclables sur l'avenue de l'Arrousaire, sur l'avenue du Cardinal Bertrand à Montfavet et sur le quartier du Pont des Deux Eaux
DCM_2025_06_11	Garantie d'emprunt sollicitée à hauteur de 50 % par Avignon tourisme relative à un prêt dans le cadre de la création du nouveau parcours de visite du Palais des Papes.
DCM_2025_06_12	Garantie d'emprunt sollicitée à hauteur de 50 % par Avignon tourisme relative à un prêt du Crédit Mutuel dans le cadre du nouveau parcours de visite du Palais des papes.
DCM_2025_06_13	Héritage d'Avignon Terre de Culture 2025 - pérennisation de dispositifs d'action culturelle et patrimoniale
DCM_2025_06_14	Approbation des conventions de donations d'œuvres de Jean-Michel Othoniel à la Ville d'Avignon
DCM_2025_06_15	Approbation du Projet Scientifique et Culturel du Musée du Petit Palais - Louvre en Avignon

DCM_2025_06_16	Appel à Manifestation d'Intérêt : Maison Folie Grands Cyprès
DCM_2025_06_17	Attribution d'une subvention à l'Orchestre National Avignon Provence dans le cadre du dispositif DEMOS
DCM_2025_06_18	Soutien en faveur des salles de spectacle cinématographique - Convention financière avec le CINEVOX
DCM_2025_06_19	Approbation des nouveaux jours et horaires d'ouverture des établissements d'Avignon Musées
DCM_2025_06_20	Approbation des nouvelles gratuités des visites guidées
DCM_2025_06_21	Convention financière d'investissement avec l'Association de Gestion du Festival d'Avignon
DCM_2025_06_22	Attribution d'une subvention exceptionnelle et approbation de la convention de partenariat avec l'association des archivistes français pour l'organisation du 14ème colloque des archivistes communaux, intercommunaux et itinérants.
DCM_2025_06_23	Projet de création de la nouvelle base de loisirs municipale du Clos de la Murette
DCM_2025_06_24	Avenants aux conventions triennales d'objectifs liant la Ville aux clubs sportifs - Versement du premier acompte de la subvention 2026 aux clubs conventionnés.
DCM_2025_06_25	Fixation de la redevance pour la mise à disposition du domaine public par convention d'occupation précaire de la cafétéria extérieure du Stade Nautique
DCM_2025_06_26	Création d'une nouvelle cuisine centrale - Approbation du préprogramme - Demande de subventions
DCM_2025_06_27	Soutien à la Chambre d'Agriculture pour le salon Med'Agri – Edition 2026
DCM_2025_06_28	Révision du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
DCM_2025_06_29	Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville d'Avignon et la Mission Locale Jeunes Grand Avignon relative au développement de l'accompagnement vers l'emploi et la formation et aux dispositifs d'insertion professionnelle.
DCM_2025_06_30	Dispositions visant à satisfaire des besoins permanents et non permanents en matière de ressources humaines.
DCM_2025_06_31	Mise à disposition de fonctionnaires territoriaux

DCM_2025_06_32	Commission Consultative des Services Publics Locaux - Présentation de l'activité se rapportant à l'année 2024.
DCM_2025_06_33	Attribution d'une subvention au comité des oeuvres sociales sportives et de loisirs des municipaux de la ville d'Avignon.
DCM_2025_06_34	Etablissement public communal Calvet - Désignation du représentant de la Ville d'Avignon au conseil d'Administration
DCM_2025_06_35	Secteur Trillade Grands Cyprès - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de Transfert Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage avec ERILIA pour la réalisation des espaces résidentialisés - Approbation de l'avenant n°1 au Protocole Foncier avec ERILIA et la SPL Grand Avignon Aménagement
DCM_2025_06_36	Bilan des acquisitions et des cessions 2024
DCM_2025_06_37	Désaffectation et déclassement par anticipation d'une fraction de la parcelle cadastrée section IM n°496 sise boulevard André Delorme
DCM_2025_06_38	Cession de la parcelle cadastrée section IP n°187 sise rue Combe et d'une fraction de la parcelle cadastrée section IM n°496 sise boulevard André Delorme
DCM_2025_06_39	Aides aux propriétaires OPAH-RU et aides aux propriétaires pour le ravalement des façades (2020-2026)
DCM_2025_06_40	Avenant n°1 à la Convention de Superposition d'Affectations entre SNCF Gares et Connexions et la ville d'Avignon
DCM_2025_06_41	Fonds d'aide municipal « Tous à Vélo »
DCM_2025_06_42	Halte Nautique - Approbation de la grille tarifaire pour l'année 2026
DCM_2025_06_43	Camping Municipal du Pont d'Avignon - Approbation de la grille tarifaire pour l'année 2026
DCM_2025_06_44	Organisation de la troisième édition des Journées de la Naturalité par le pôle de compétitivité Innov'Alliance en 2026 - Attribution d'une subvention

1 - FINANCES : Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Principal.

M. PEYRE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le budget primitif 2026, toutes sections confondues, du Budget principal, pour la somme de 246 193 348,37 € en recettes et en dépenses ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements de chapitre à chapitre selon les conditions énoncées par la nomenclature budgétaire et financière M57 dans la limite du taux de 7.5% ;
- **ADOpte** la subvention d'équilibre du Budget principal au bénéfice du budget annexe Locations Commerciales pour un total de 121 720,87 € au titre de l'exercice 2026 conformément à l'alinéa 2 de l'article L. 2224-2 du CGCT ;
- **ADOpte** la subvention d'équilibre du Budget principal au bénéfice du budget annexe Restauration Scolaire pour un total de 2 200 000 € au titre de l'exercice 2026 ;
- **ADOpte** la subvention d'équilibre du Budget principal au bénéfice du budget annexe Activités Aquatiques pour un total de 4 732 299,13 € au titre de l'exercice 2026 ;
- **ADOpte** le versement au CCAS d'Avignon d'une subvention de fonctionnement de 8 452 000 € au titre de l'exercice 2026, sur le chapitre 65 et le compte 657363 ;
- **ADOpte** le versement au SDIS d'une subvention de fonctionnement de 4 250 000 € au titre de l'exercice 2026, sur le chapitre 65 et le compte 6553 ;
- **ADOpte** le versement à l'Ecole Supérieure d'Art Avignon d'une subvention de fonctionnement de 1 498 912 € au titre de l'exercice 2026, sur le chapitre 65 et le compte 657363 ;
- **ADOpte** le versement à Avignon Tourisme d'une subvention de fonctionnement de 777 000 € au titre de la DSP Tourisme pour l'exercice 2026, sur le chapitre 65 et le compte 65741 ;
- **APPROUVE** le recours en cas de nécessité à la ligne de trésorerie du Budget Principal de la Ville pour les budgets annexes de la Chambre Funéraire, des Locations Commerciales, du Crématorium, de la Restauration Scolaire et à la ligne de trésorerie du Budget annexe des Activités Aquatiques pour le Budget principal ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

Prises de parole :

- M. CERVANTES
- M. TUMMINO
- M. BISSIERE
- Mme RIGault
- Mme le Maire
- M. FOURNIER
- Mme le Maire
- Mme LAGRANGE
- M. TOCABENS
- M. REZOUALI
- Mme ROSENBLATT
- M. NAHOUM
- Mme QUENNESSON
- M. BISSIERE
- M. GONTARD
- M. PEYRE
- Mme le Maire

- ADOpte -

Contre : 6

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGault, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOuARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Abstention : 4

Se sont abstenus : M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

2 - FINANCES : Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe de la restauration scolaire.

M. PEYRE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le budget primitif 2026, toutes sections confondues, pour le budget annexe de la Restauration Scolaire, la somme de 4 806 515 € en recettes et en dépenses ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements entre chapitres selon les conditions énoncées par la nomenclature comptable et financière M57 dans la limite d'un taux de 7.5% ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

Prises de parole :

- Mme RIGAULT
- Mme le Maire
- M. NAHOUM

- ADOpte -

Contre : 6

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Abstention : 2

Se sont abstenus : M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

3 - FINANCES : Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe des activités aquatiques.

M. PEYRE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le budget primitif 2026, toutes sections confondues, pour le budget annexe des Activités Aquatiques, la somme de 11 926 417,59 € en recettes et en dépenses ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements entre chapitres selon les conditions énoncées par la nomenclature comptable et financière M57 dans la limite d'un taux de 7.5% ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOpte -

Contre : 6

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Abstention : 4

Se sont abstenus : M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

4 - FINANCES : Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe des locations commerciales.

M. PEYRE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le budget primitif 2026, toutes sections confondues, pour le budget annexe des Locations Commerciales, la somme de 1 002 780 € en recettes et en dépenses ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'él(u)e délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'él(u)e délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOpte -

Contre : 6

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Abstention : 4

Se sont abstenus : M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

5 - FINANCES : Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe du crématorium.

M. PEYRE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le budget primitif 2026, toutes sections confondues, pour le budget annexe du Crématorium, la somme de 1 091 087 € en recettes en dépenses ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'él(u)e délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'él(u)e délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

Prises de parole :

- Mme MAGDELEINE
- M. PEYRE
- Mme le Maire

- ADOpte -

Contre : 6

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Abstention : 4

Se sont abstenus : M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

6 - FINANCES : Approbation du Budget Primitif 2026 du Budget Annexe de la chambre funéraire.

M. PEYRE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le budget primitif 2026, toutes sections confondues, pour le budget annexe de la Chambre Funéraire, en équilibre en recettes et en dépenses (257 375 €).
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à effectuer des virements d'article à article au sein d'un même chapitre tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOpte -

Contre : 6

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Abstention : 4

Se sont abstenus : M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

7 - FINANCES : Vote des taux de taxes foncières et de taxe d'habitation pour l'année 2026.

M. PEYRE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **FIXE** les taux à appliquer, pour l'année 2026, pour chaque taxe comme suit : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,44% ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 58,77% ; Taxe d'habitation : 20,49% ;
- **AUTORISE** le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOpte A L'UNANIMITE -

8 - ACTION CULTURELLE : CONVENTION D'ACOMPTES : Etablissement de conventions d'acomptes 2026 – Associations culturelles conventionnées.

M. PEYRE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les conventions d'acompte jointes en annexe et leurs montants ;
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65 du budget principal de la Ville ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer tous documents nécessaires à la mise en oeuvre de la présente délibération, notamment les conventions d'acomptes.

- ADOPTE -

Abstention : 6

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Non-participation : 5

N'ont pas participé : Mme le Maire, M. Claude NAHOUM, Mme Anne GAGNIARD, M. Bernard AUTHEMAN, M. Michel BISSIERE.

9 - FINANCES : Sollicitation de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et de la Dotation Politique de la Ville (DPV) pour l'année 2026.

M. PEYRE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel pour les projets présentés dans le cadre des dispositifs de la DSIL 2026 et de la DPV 2026 ;
- **SOLLICITE**, conformément aux plans de financement présentés, une participation financière au titre de la DSIL 2026 et de la DPV 2026, pour chacun de ces projets ;
- **IMPUTE** la recette à intervenir pour la DSIL 2026 sur le chapitre 13, compte 1321 ;
- **IMPUTE** la recette à intervenir pour la DPV 2026 sur le chapitre 74, compte 748372 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

10 - FINANCES : Sollicitation du fonds de concours édition 2025 du Grand Avignon pour la réalisation d'aménagements cyclables sur l'avenue de l'Arrousaire, sur l'avenue du Cardinal Bertrand à Montfavet et sur le quartier du Pont des Deux Eaux.

M. PEYRE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel présenté dans le cadre de la sollicitation du fonds de concours édition 2025 du Grand Avignon pour la réalisation d'aménagements cyclables sur l'avenue de l'Arrousaire, sur l'avenue du Cardinal Bertrand à Montfavet et sur le Pont des Deux Eaux ;
- **IMPUTE** la recette à intervenir sur le chapitre 13, compte 13251 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE -

Abstention : 6

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT,
M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

11 - FINANCES : Garantie d'emprunt sollicitée à hauteur de 50 % par Avignon tourisme relative à un prêt dans le cadre de la création du nouveau parcours de visite du Palais des Papes.

M. PEYRE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement du prêt d'un montant total de 600 000 €, qui reste à conclure, pour lequel Avignon Tourisme a reçu la proposition commerciale de la Caisse d'Epargne, sus visée selon les caractéristiques financières ci-après : Montant : 600 000 € ; Durée : 5 ans ; Taux fixe : 3.31% ; Périodicité des échéances : trimestrielle ; Base de calcul des intérêts : 30/360. Cette garantie est accordée sous réserve de la transmission du contrat de prêt signé par les cocontractants, conforme à la proposition commerciale sus visée, et du tableau d'amortissement définitif. Ce prêt, s'il est conclu, financera l'opération « nouveau parcours de visite du Palais des papes ». Cet accord, émis sous les réserves précitées, vaut pour le remboursement de toutes les sommes dues, principal, intérêts de retard, indemnités, frais accessoires ;
- **VALIDE** les dispositions ci-après :
 - la garantie de la Ville d'Avignon est accordée pour la durée totale du prêt, et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité et notamment en principal, intérêts de retard, indemnités et frais accessoires,
 - au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles, la Ville d'Avignon effectuera le paiement en lieu et place, sur simple notification de la banque, par lettre recommandée, sans renoncer au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires au règlement,
 - la Ville d'Avignon s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

Non-participation : 8

N'ont pas participé : M. Claude NAHOUM, M. Sébastien GIORGIS, M. Marc SIMELIERE,
Mme Joanne TEXTORIS, M. Bernard HOKMAYAN, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Anne-Sophie RIGAULT,
Mme Annie ROSENBLATT.

Correction orale des votes par Mme le Maire

12 - FINANCES : Garantie d'emprunt sollicitée à hauteur de 50 % par Avignon tourisme relative à un prêt du Crédit Mutuel dans le cadre du nouveau parcours de visite du Palais des papes.

M. PEYRE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement du prêt d'un montant total de 600 000 €, qui reste à conclure, pour lequel Avignon Tourisme a reçu la proposition commerciale du Crédit Mutuel, sus visée selon les caractéristiques financières ci-après : Montant : 600 000 € ; Durée : 60 mois (5 ans) ; Taux fixe nominal : 3.25% ; Commission d'engagements (frais de dossier) : 900 €; Périodicité des échéances :trimestrielle; Base de calcul des intérêts : 30/360.

Cette garantie est accordée sous réserve de la transmission du contrat de prêt signé par les cocontractants, conforme à la proposition commerciale sus visée, et du tableau d'amortissement définitif. Ce prêt, s'il est conclu, financera l'opération « nouveau parcours de visite du Palais des papes ».

Cet accord, émis sous les réserves précitées, vaut pour le remboursement de toutes les sommes dues, principal, intérêts de retard, indemnités, frais accessoires ;

- **VALIDE** les dispositions ci-après :

- la garantie de la Ville d'Avignon est accordée pour la durée totale du prêt, et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes dues par l'emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité et notamment en principal, intérêts de retard, indemnités et frais accessoires,

- au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles, la Ville d'Avignon effectuera le paiement en lieu et place, sur simple notification de la banque, par lettre recommandée, sans renoncer au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires au règlement,

- la Ville d'Avignon s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt ;

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

Non-participation : 8

N'ont pas participé : M. Claude NAHOUM, M. Sébastien GIORGIS, M. Marc SIMELIERE, Mme Joanne TEXTORIS, M. Bernard HOKMAYAN, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Anne-Sophie RIGALT, Mme Annie ROSENBLATT.

Correction orale des votes par Mme le Maire

13 - ACTION CULTURELLE : Héritage d'Avignon Terre de Culture 2025 - pérennisation de dispositifs d'action culturelle et patrimoniale.

Mme HELLE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la pérennisation des programmations et dispositifs d'action et de développement culturels susmentionnés.

Prises de parole :

- Mme GAGNIARD
- M. DESHAYES
- M. NAHOUM
- Mme LEFEVRE
- Mme ROSENBLATT

- ADOPTE -

Abstention : 6

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

14 - ACTION CULTURELLE : Approbation des conventions de donations d'œuvres de Jean-Michel Othoniel à la Ville d'Avignon.

Mme HELLE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer les deux conventions de donation par Jean-Michel Othoniel de la fontaine des délices au sein du Jardin du Palais des Papes et des six wonderblocks exposés sur la façade du Musée Lapidaire à la Ville d'Avignon ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à la concrétisation des donations.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

15 - AVIGNON - MUSEES : Approbation du Projet Scientifique et Culturel du Musée du Petit Palais - Louvre en Avignon.

M. NAHOUM rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes du Projet Scientifique et Culturel du Musée du Petit Palais -Louvre en Avignon ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Prises de parole :

- M. RENOUARD
- M. NAHOUM
- Mme le Maire

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

16 - ACTION CULTURELLE : Appel à Manifestation d'Intérêt : Maison Folie Grands Cyprès.

M. NAHOUM rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la publication de cet A.M.I et le mode de sélection des candidats pour la gestion, l'animation et le développement de la Maison Folie Grand Cyprès ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTE -

Abstention : 6

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

17 - ACTION CULTURELLE : Attribution d'une subvention à l'Orchestre National Avignon Provence dans le cadre du dispositif DEMOS.

M. NAHOUM rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention financière complémentaire entre l'ONAP et la Ville pour l'année 2026, en annexe de la délibération ;
- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 9 000€ selon les modalités précisées dans la convention financière annexée ;
- **IMPUTE** la dépense de 9 000 € relative à la subvention spécifique au projet DEMOS pour l'association ONAP au chapitre 65 du budget principal de la Ville ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer l'avenant à la convention et toutes pièces à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

Non-participation : 1

N'a pas participé : M. Michel BISSIERE

18 - ACTION CULTURELLE : Soutien en faveur des salles de spectacle cinématographique - Convention financière avec le CINEVOX.

M. NAHOUM rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 15 000 € à l'établissement Cinévox Avignon ;
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65 du budget principal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Prise de parole :

- M. REZOUALI

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

19 - ACTION CULTURELLE : Approbation des nouveaux jours et horaires d'ouverture des établissements d'Avignon Musées.

M. AUTHEMAN rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les nouveaux horaires et jours de visite des établissements d'Avignon Musées ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer tout document s'y rapportant.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

20 - AVIGNON - MUSEES : Approbation des nouvelles gratuités des visites guidées.

M. AUTHEMAN rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la gratuité des visites guidées pour l'ensemble des Avignonnais, pour les groupes scolaires issus d'Avignon et du Grand Avignon, et, parmi les visiteurs ne résidant pas sur notre commune, aux enfants de moins de 12 ans ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer toute pièce s'y rapportant.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

21 - ACTION CULTURELLE : Convention financière d'investissement avec l'Association de Gestion du Festival d'Avignon.

M. AUTHEMAN rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention financière d'investissement pour l'année 2026 entre l'Association de Gestion du Festival d'Avignon et la Ville ;
- **ACCORDE** la subvention d'investissement pour le montant total de 75 000 euros ;
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 20 du budget principal de la Ville ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

Non-participation : 3

N'ont pas participé : Mme le Maire, M. Claude NAHOUM, M. Michel BISSIERE.

22 - ACTION CULTURELLE : Attribution d'une subvention exceptionnelle et approbation de la convention de partenariat avec l'association des archivistes français pour l'organisation du 14ème colloque des archivistes communaux, intercommunaux et itinérants.

M. AUTHEMAN rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la signature de la convention avec l'association des archivistes français ;
- **APPROUVE** l'attribution de la subvention de 10 000 € à l'association des archivistes français ;
- **IMPUTE** cette dépense au chapitre 65 du budget principal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

23 - SPORTS : Projet de création de la nouvelle base de loisirs municipale du Clos de la Murette.

Mme HADDAOUI rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **CONSTATE** la désaffectation de l'école maternelle Clos de la Murette, sise 6 rue René Goscinny depuis juillet 2025 ;
- **APPROUVE** la transformation de ces locaux communaux en Accueil de Loisirs sans Hébergement ;
- **DECIDE** de l'ouverture d'un nouvel Accueil Collectif de Mineurs ;
- **CONFIRME** les objectifs pédagogiques de cette base de loisirs orientés vers le sport et la citoyenneté avec des activités récréatives, de motricité, de plein air, des sports individuels et collectifs permettant l'apprentissage du vivre ensemble ;
- **APPROUVE** toute sollicitation de subventions auprès des partenaires institutionnels ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer tout document s'y rapportant.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

24 - SPORTS : Avenants aux conventions triennales d'objectifs liant la Ville aux clubs sportifs - Versement du premier acompte de la subvention 2026 aux clubs conventionnés.

Mme HADDAOUI rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes des avenants aux conventions triennales d'objectifs et de la convention triennale d'objectifs avec l'association Le Pontet Triathlon ;
- **DECIDE** le versement des premiers acomptes de la subvention 2026, aux clubs sportifs conventionnés, pour un montant global de : 917 625 € ;
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 65, compte 65748 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

Non-participation : 2

N'ont pas participé : Mme Laure MINNSEN, M. David FOURNIER.

25 - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : Fixation de la redevance pour la mise à disposition du domaine public par convention d'occupation précaire de la cafétéria extérieure du Stade Nautique.

Mme HADDAOUI rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **FIXE** la redevance de la cafétéria extérieure du Stade Nautique à un montant de 2 000 € HT pour la période d'occupation fixée ;
- **IMPUTE** la recette au chapitre 70, compte 70388 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

26 - RESTAURATION SCOLAIRE : Création d'une nouvelle cuisine centrale - Approbation du préprogramme - Demande de subventions.

M. ROCCI rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'opération de construction d'une nouvelle cuisine centrale ;
- **SOLLICITE** des subventions auprès de l'ensemble de nos partenaires institutionnels ;
- **IMPUTE les** dépenses sur les chapitres 21 et 23 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

Prises de parole :

- M. CERVANTES
- M. REZOUALI
- Mme le Maire

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

27 - AGRICULTURE : Soutien à la Chambre d'Agriculture pour le salon Med'Agri – Edition 2026.

M. ROCCI rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de soutenir l'organisation du salon Med'Agri 2026 par le versement d'une subvention de 10 000 € ;
- **IMPUTE** cette subvention sur le chapitre 65, compte 657382 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

28 - PREVENTION - SECURITE : Révision du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

M. FOURNIER rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** de la révision du Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Prises de parole :

- Mme le Maire
- Mme ROSENBLATT
- M. CERVANTES

- PREND ACTE -

29 - ADMINISTRATION GENERALE : Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville d'Avignon et la Mission Locale Jeunes Grand Avignon relative au développement de l'accompagnement vers l'emploi et la formation et aux dispositifs d'insertion professionnelle.

M. FOURNIER rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec la Mission Locale Jeunes Grand Avignon ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

Non-participation : 4

N'ont pas participé : M. Eric DESHAYES, Mme Lilou QUENNESSON, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Michel BISSIERE.

30 - ADMINISTRATION GENERALE : Dispositions visant à satisfaire des besoins permanents et non permanents en matière de ressources humaines.

M. FOURNIER rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** les recrutements, à temps complet, des postes recensés dans le tableau ;
- **FIXE** en cas de recrutement d'un agent contractuel, le montant de la rémunération sur la base de la grille indiciaire et du régime indemnitaire de la fonction en correspondance aux grades concernés ;
- **IMPUTE** la dépense correspondante au chapitre 012 du Budget Principal de l'exercice en cours et au chapitre 012 des budgets annexes de l'exercice en cours ;
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

Prises de parole :

- Mme RIGAULT
- Mme ROSENBLATT
- M. CERVANTES
- M. FOURNIER

- ADOPTE -

Abstention : 6

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

31 - PERSONNEL : Mise à disposition de fonctionnaires territoriaux.

M. FOURNIER rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** la mise à disposition de fonctionnaires territoriaux auprès des associations publics selon la liste annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

32 - ADMINISTRATION GENERALE : Commission Consultative des Services Publics Locaux - Présentation de l'activité se rapportant à l'année 2024.

M. FOURNIER rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réalisés au cours de l'année 2024, conformément aux dispositions législatives en vigueur.

Prises de parole :

- Mme RIGAULT
- M. FOURNIER

- **PREND ACTE** -

33 - SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS : Attribution d'une subvention au comité des œuvres sociales sportives et de loisirs des municipaux de la ville d'Avignon.

M. FOURNIER rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** le versement d'une subvention annuelle de 20 000 € au bénéfice du COSSLMA ;
- **IMPUTE** la dépense correspondante sur la ligne 65748 ;
- **AUTORISE** le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOpte A L'UNANIMITE** -

34 - ADMINISTRATION GENERALE : Etablissement public communal Calvet - Désignation du représentant de la Ville d'Avignon au conseil d'Administration.

M. FOURNIER rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Mme Marianne ROBERT pour siéger au Conseil d'Administration de l'Etablissement public communal Calvet à compter de la date de cette délibération

- **ADOpte** -

Abstention : 6

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

35 - GRANDS PROJETS NPNRU - HABITAT : Secteur Trillade Grands Cyprès - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de Transfert Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage avec ERILIA pour la réalisation des espaces résidentialisés - Approbation de l'avenant n°1 au Protocole Foncier avec ERILIA et la SPL Grand Avignon Aménagement.

M. FOURNIER rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 à la convention de Transfert Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage à intervenir avec ERILIA pour les études et travaux de résidentialisation sur le secteur Trillade Grands Cyprès ;
- **APPROUVE** l'avenant n°1 au Protocole Foncier à intervenir avec ERILIA et la SPL Grand Avignon Aménagement ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir et notamment les avenants n°1.

- ADOPTE -

Abstention : 5

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Non-participation : 8

N'ont pas participé : Mme le Maire, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Isabelle LABROT, M. Jean-Marc BLUY, M. Joël PEYRE, Mme Françoise LICHIERE, M. Arnaud RENOUARD, M. Michel BISSIERE.

Correction orale des votes par Mme le Maire

36 - URBANISME : Bilan des acquisitions et des cessions 2024.

M. GONTARD rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'arrêter le bilan des acquisitions et des cessions foncières intervenues dans le courant de l'année 2024 telles qu'elles figurent dans les tableaux détaillés ci-annexés, soit directement réalisées par la commune, soit par l'intermédiaire des aménageurs CITADIS, SPL G2A ou par l'EPF PACA ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE -

Abstention : 6

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGAULT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

37 - URBANISME : Désaffectation et déclassement par anticipation d'une fraction de la parcelle cadastrée section IM n°496 sise boulevard André Delorme.

M. GONTARD rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** de déclasser par anticipation du domaine public communal une emprise foncière d'environ 1 146 m², avant arpentage, à prélever de la parcelle cadastrée section IM n°496 sise boulevard André Delorme et de l'intégrer dans le domaine privé de la commune ;
- **DECIDE** que la désaffectation sera différée au plus tard au 31 décembre 2027 conformément à l'article L. 2141-2 du code général de la propriété des personnes publiques ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

38 - URBANISME : Cession de la parcelle cadastrée section IP n°187 sise rue Combe et d'une fraction de la parcelle cadastrée section IM n°496 sise boulevard André Delorme.

M. GONTARD rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la cession d'une emprise foncière totale d'environ 3 356 m² issue des parcelles IP n°187 pour une surface de 2 930 m² et IM n°496 pour une surface de 1 146 m², avant arpentage, sise boulevard André Delorme, au profit de la société VINCI ou de toute personne physique ou morale pouvant s'y substituer ;
- **DECIDE** que la cession se fera au prix de 750 000 € ;
- **IMPUTE** la recette sur le chapitre 77, compte 775 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

39 - HABITAT : Aides aux propriétaires OPAH-RU et aides aux propriétaires pour le ravalement des façades (2020-2026).

M. BLUY rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement des subventions aux propriétaires concernés ;
- **IMPUTE** les dépenses au chapitre 204, compte 20422 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

40 - ESPACE PUBLIC : Avenant n°1 à la Convention de Superposition d'Affectations entre SNCF Gares et Connexions et la ville d'Avignon.

Mme HELLE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 à la convention de superposition d'affectations entre la Ville et SNCF Gares et Connexions ;
- **IMPUTE** les dépenses au chapitre 011 du budget principal ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) délégué(e) à signer tout document s'y rapportant.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

41 - MOBILITE : Fonds d'aide municipal « Tous à Vélo ».

Mme HELLE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement des subventions aux bénéficiaires concernés selon le tableau annexé à la présente délibération ;
- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 65, compte 65741 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

42 - TOURISME : Halte Nautique - Approbation de la grille tarifaire pour l'année 2026.

M. SIMELIERE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la grille tarifaire de la Halte Nautique d'Avignon à compter du 1er janvier 2026 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

Prises de parole :

- M. RUAT
- M. REZOUALI
- M. SIMELIERE

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

43 - TOURISME : Camping Municipal du Pont d'Avignon - Approbation de la grille tarifaire pour l'année 2026.

M. SIMELIERE rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la grille tarifaire du Camping Municipal du Pont d'Avignon pour l'année 2026 annexée à la présente délibération ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

44 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : Organisation de la troisième édition des Journées de la Naturalité par le pôle de compétitivité Innov'Alliance en 2026 - Attribution d'une subvention.

M. TUMMINO rapporte la délibération.

Extrait de la délibération :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention à intervenir avec l'association Innov'Alliance pour l'édition 2026 des journées de la Naturalité ;
- **ATTRIBUE** à l'association Innov'Alliance une subvention d'un montant de 10 000 € ;
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65, compte 65748 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

QUESTIONS ORALES

Par mail en date du 17 décembre 2025, M. RUAT fait part de son souhait de poser la question orale suivante :

Mme le MAIRE,

Il n'y a pas que la LEO comme vieux serpent de mer sur Avignon, il y a aussi les travaux de la rue Thiers qui n'en finissent plus.

Commencés en 2022 avec la phase 1, il aura fallu attendre avril 2025 pour que la phase 2 soit lancée, interrompue pendant le Festival, puis reprise avant d'être de nouveau suspendue durant les fêtes de fin d'année.

Du côté des riverains comme des commerçants, la lassitude s'est installée, épuisés par des mois de poussière, de bruit et de véhicules qui longent les façades ou les devantures.

La Ville avait promis 2 jeux de grattage afin de soutenir les commerçants du quartier. Le premier a bien eu lieu au mois de juin.

Le second, promis en octobre, se fait toujours attendre. Madame le Maire, pour quelle raison cette seconde opération commerciale n'a pas eu lieu ?

Réponse de M. BLUY :

Monsieur le conseiller municipal,

La première tranche des travaux de la rue Thiers a commencé au début de l'année 2022 et a été inauguré en décembre de la même année. Comme prévu, ce sont ensuite les travaux sur l'axe Carreterie qui se sont poursuivis jusqu'à la porte Saint-Lazare qui ont été inauguré en février 2024. Les deux chantiers ne pouvant être réalisés de manière concomitante, les travaux de la rue Thiers ont ensuite repris.

La deuxième tranche de la rue Thiers a été transférée à l'opérateur Tecelys et le travail qui a été réalisé, particulièrement avec l'architecte des bâtiments de France, a permis d'aboutir à un projet qualitatif visant à préserver le patrimoine sur sept percées Haussmanniennes, à renforcer la présence végétale par la plantation d'arbres supplémentaires et à maintenir l'attractivité du quartier et du cœur de Ville.

Afin de limiter l'impact sur les commerces et la vie du quartier, il a été fait le choix, en concertation avec les intéressés, de réaliser les travaux en demi-chaussée pour permettre le maintien de la circulation pour les habitants et pour l'accès aux Halles et aux commerces. Cette solution conduit inévitablement à une durée de chantier plus longue mais il nous est apparu important de respecter les choix issus de la concertation.

Enfin, la deuxième phase du jeu de grattage va, quant à elle, avoir lieu en avril 2026 à l'occasion du démarrage de la dernière phase des travaux de la rue Thiers.

Par mail en date du 17 décembre 2025, Mme RIGAULT fait part de son souhait de poser la question orale suivante :

Madame le Maire,

La dernière Assemblée Générale du *Cercle des Nageurs* qui s'est tenue en présence de l'adjointe aux Sports, vendredi dernier au Stade Nautique, s'est déroulée dans un climat de tension inédit. Nombreux sont les griefs formulés à l'encontre d'un ancien Président qui a dirigé le Club durant des années.

Détournement d'argent estimé en fourchette basse à plus de 200.000€, fausses factures, malversations, fausses déclarations de membres du bureau en Préfecture, absence d'Assemblée générale, ont abouti à plusieurs dépôts de plainte. Deux enquêtes sont d'ailleurs en cours à la Brigade financière et au Parquet.

Les mots prononcés par son successeur ont été d'une très grande dureté à son égard, allant jusqu'à déclarer, je cite, que « la culpabilité ne faisait pas un pli ».

Il semblerait que l'argent détourné ait été placé au Luxembourg et en Espagne, sans grand espoir de voir un jour l'intégralité des sommes revenir dans les caisses du Club.

Résultat du fiasco : un club à la situation dégradée, des salariés en arrêt-maladie, près de 70 enfants empêchés de nager depuis la rentrée, sans parler de l'image de la Ville qui est salie puisqu'elle subventionne le club sportif et que le Cercle des Nageurs porte le nom d'Avignon.

Lors de cette AG, votre Adjointe aux sports a déclaré : « L'omnipotence de l'ancien président vous a menés à cette situation », en s'adressant à l'ensemble des personnes présentes.

Il conviendrait de rajouter que votre majorité pourrait aussi se voir reprocher de porter une part de responsabilité puisque, depuis bientôt douze ans, vous dites vous attacher à vérifier tous les documents indispensables à l'attribution d'une subvention municipale, tels que les procès-verbaux d'Assemblées, le bilan moral ainsi que financier de chaque association. Ce qui, de toute évidence, semble ne pas avoir été fait correctement.

Madame le Maire, puisque la Ville subventionne le Cercle des Nageurs, comment expliquez-vous que, depuis toutes ces années, personne au sein de la Collectivité ne se soit davantage inquiété ni même ait exigé la transmission des pièces pourtant obligatoires selon vos propres critères d'attribution ?

Ce qui aurait, très certainement, évité d'arriver à une telle situation. Car en plus de la bonne utilisation des deniers publics, il en va du bien-être des nageurs autant que des salariés du Club...

Réponse de Mme HADDAOUI :

Madame,

La ville d'Avignon a été informée des malversations pour lesquelles les membres du bureau de l'association ont déposé plainte auprès de la police judiciaire. La police judiciaire, elle-même, leur a par ailleurs demandé de ne pas communiquer tout au long de la procédure d'instruction.

A ce jour, il serait reproché à l'ancien président d'avoir détourné la somme de 184 153 € dont 161 927 € auraient déjà été remboursés mais bloqués par la justice dans le cadre de l'instruction de la plainte.

La procédure de demande de subvention sur le portail associatif, portail unique d'entrée à la Ville, est extrêmement clair et précis et implique la production d'un certain nombre de pièces administratives. Là où vous félicitez les agents en début de conseil municipal, vous leur reprochez leur travail là maintenant. L'ensemble des pièces demandées lors des demandes de subvention ont été fournies par le club. A la lumière de ces pièces, le dossier est apparu complet et a permis le versement de la subvention chaque année au cercle des nageurs.

Malgré toutes ces précautions, si des membres d'association réalisent des malversations, la Ville ne peut réagir qu'une fois l'alerte donnée, ce qui est d'ailleurs le cas aujourd'hui puisque nous avons mis en œuvre toutes les pièces nécessaires pour cette information.

Par mail en date du 16 décembre 2025, Mme MAGDELEINE fait part de son souhait de poser la question orale suivante :

Le 14 août 2025, un véhicule a fait une sortie de route au 44 avenue Eisenhower. L'accident a endommagé la barrière de sécurité qui protège les piétons entre les murs d'enceinte des propriétés et la chaussée.

Suite à cet événement, la mairie a retiré la barrière endommagée située à gauche du passage protégé, mais également celle située à droite, alors qu'elle n'avait, elle, subi aucun dommage.

Les riverains ont depuis écrit à la mairie pour demander la remise en place des barrières de protection, car ce secteur est situé dans un virage dangereux et a déjà été le théâtre de nombreux accidents, exposant les piétons à un risque réel.

Ma question est donc la suivante :

Pourquoi les barrières de protection n'ont-elles pas été réinstallées à cet endroit, et dans quel délai la mairie prévoit-elle de remettre en place un dispositif assurant la sécurité des biens et des personnes sur ce tronçon de l'avenue Eisenhower ?

Réponse de Mme CORCORAL :

Madame MAGDELEINE,

La zone que vous évoquez est, en effet, un espace où la vitesse est malheureusement trop souvent excessive. A l'origine, les potelets et barrières que vous évoquez ont été positionnées pour empêcher le stationnement sauvage plus que pour sécuriser le cheminement piéton. A la suite de l'accident qui a endommagé les barrières au niveau du 44 avenue Eisenhower, une réflexion sur la sécurisation de toute l'intersection a été engagée avec l'idée de prioriser la sécurisation des piétons tout en interdisant le stationnement des véhicules.

Il est donc prévu de repositionner des barrières dans une autre configuration afin de répondre à ces deux enjeux. En parallèle, car cette vitesse excessive et je le rappelle c'est bien des incivilités routières dont on parle, une vigilance accrue sera demandée à la brigade de la police municipale de secteur.

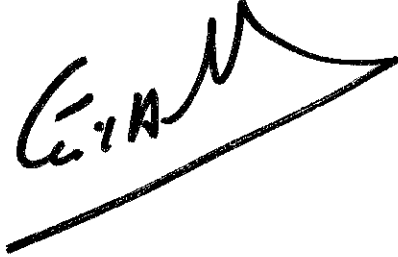
**ADMINISTRATION GENERALE : Délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire
(délibérations n°5 du 4 juillet 2020 et n°46 du 24 juin 2023 – articles L.2122-22 et L.2122-23 du
Code Général des Collectivités Territoriales) - Compte-rendu**

Madame le Maire, Présidente indique à l'Assemblée qu'il n'y aura pas de séance du conseil municipal avant le prochain mandat.

La séance est levée à 13h50 par Madame le Maire, Présidente.

Le Maire

Cécile HELLE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Helle', written over a horizontal line.

Le Secrétaire de Séance

Marie-Anne BERTRAND

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie-Anne Bertrand', written over a horizontal line.